



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-117016>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-117016**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-111255

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune d'Huez

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21380191300012

**Ville :** ALPE D'HUEZ

**Code postal :** 38750

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** APPEL A PROJETS POUR LA PASSATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF (BEA) EN VUE DU REAMENAGEMENT VOIRE DE L'EXTENSION DE L'ANCIEN CHALET D'ACCUEIL DU CENTRE EQUESTRE AUX FINS D'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45210000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Appel à projets pour la passation d'un bail emphytéotique administratif (BEA) en vue du réaménagement voire de l'extension de l'ancien chalet d'accueil du centre équestre situé 731 route des Lacs - 38750 ALPE D'HUEZ, aux fins d'exploitation d'un restaurant.

**Mise à disposition :** La commune d'Huez met à disposition de l'occupant (preneur du BEA) un tènement bâti défini dans le règlement de la consultation. Le bâtiment actuellement présent est l'ancien chalet d'accueil du centre équestre. **Durée :** 18 ans minimum et dans la limite de 30 ans maximum

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 15/12/2025 à 12h00, lire 30/01/2026 à 12h00

- Rubrique : Visite, Après la mention : Une visite préalable à la remise des projets est obligatoire.,  
Ajouter : Les visites auront lieu à compter du 3 novembre 2025

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025**